

Gestion de l'eau en agriculture

Quels défis et quelles solutions face au réchauffement climatique ?



Compte rendu des ateliers du

23 septembre 2021 à Gland

15 octobre 2021 à Leysin

Table des matières

Introduction	3
Partie 1 : Constats et enjeux de la gestion de l'eau en agriculture	3
Atelier entre des agriculteurs de chacune des régions	3
Atelier entre des membres des comités des chambres d'agriculture	4
Atelier entre des techniciens de chaque région	4
Atelier entre des élus de chaque territoire	6
Atelier entre des collaborateurs des administrations en charge du soutien aux projets	7
Partie 2 : Projets à développer dans chacune des régions	11
Canton de Vaud	11
Chambre d'agriculture Savoie-Mt-Blanc	11
Canton du Valais	12
Département de l'Ain	12
Canton de Genève	13
Liste de présences.....	17

Introduction

L'Union lémanique des chambres d'agriculture (ULCA) a invité en automne 2021 des agriculteurs, des élus, des techniciens et des collaborateurs des administrations en charge du soutien aux projets d'irrigation à débattre des enjeux liés à la gestion de l'eau en agriculture. Deux journées, la première consacrée aux cultures de plaine et la seconde aux herbages, ont permis à 60 personnes d'échanger sur cette thématique et de discuter des futurs projets à réaliser dans les différents territoires de l'ULCA. Le présent compte-rendu est divisé en deux parties. La première concerne les échanges qui ont eu lieu entre personnes de même fonction mais de régions différentes. La deuxième partie résume les discussions qui ont eu lieu entre personnes d'une même région.

Partie 1 : Constats et enjeux de la gestion de l'eau en agriculture

Atelier entre des agriculteurs de chacune des régions

Quelle est l'évolution que vous avez constatée sur vos exploitations ?

La répartition de l'eau devient problématique avec l'augmentation des températures. Nous avons besoin d'eau durant les périodes mars-avril (petits apports pour la germination), la période estivale et pour les semis en août-septembre. Les conflits d'usages augmentent avec l'eau potable. L'agriculture est visée parfois à tort. Lors de périodes d'irrigation intense (lutte contre le gel, pics de sécheresse, ...) des conflits existent également entre les agriculteurs.

Au niveau législatif et administratif, nous constatons un durcissement des normes et des procédures (zones protégées, aménagement du territoire, ...).

La gestion de l'eau, est-ce un enjeu sur votre territoire ?

Dans toutes les régions, l'eau est un enjeu pour l'agriculture. Parfois avec peu, on peut sauver les rendements. Par contre, les besoins sont variables en fonction des régions. La ressource devient rare et il faut donc apprendre à l'utiliser. Pour certaines cultures et selon les régions, il est indispensable d'irriguer.

Quelle est l'ampleur des besoins d'adaptation ?

Les besoins sont variables en fonction des infrastructures disponibles. Techniquement des solutions existent. Les problématiques et limitations sont plutôt d'ordre législatif et de financement. Il y a des systèmes mais qui deviennent parfois obsolètes, le coût de réparation est trop élevé.

Quelles solutions ont été apportées et lesquelles pourraient être mises en place ?

Voici quelques exemples cités lors des discussions :

- Substituer le pompage dans les nappes par un pompage dans le Rhône (exemple cité dans la vidéo du département de l'Ain). C'est un système coopératif avec des solutions techniques qui permettent une meilleure souplesse.
- Utilisation d'autres infrastructures pour permettre l'installation des systèmes d'irrigation (autoroute, remise en état, ...)
- Remplacement de solutions individuelles par du collectif.
- Les sondes permettent de mieux planifier et donc réduire l'utilisation. Le goutte à goutte est également intéressant mais l'investissement est plus coûteux.
- Création de retenues pour éviter de toucher les zones protégées.

Ces solutions doivent être accompagnées d'un travail de communication. Il faut casser des idées reçues et avoir des données objectives sur la quantité d'eau utilisée, la disponibilité des différentes sources d'approvisionnement (nappe, sources, etc.) et la part utilisée par l'agriculture.

Atelier entre des membres des comités des chambres d'agriculture

Quelle est l'évolution que vous avez constatée sur vos exploitations ?

La disponibilité varie selon les territoires. Les normes et les contraintes augmentent (interdiction d'irriguer du vendredi soir au dimanche soir, etc.).

La gestion de l'eau, est-ce un enjeu sur votre territoire ?

Oui, car le dialogue est rompu entre les citadins et les habitants du monde rural.

Quelle est l'ampleur des besoins d'adaptation ?

Des adaptations agronomiques (cultures ayant des besoins limités en eau) sont certainement nécessaires mais la filière les veut-elle ? Exemple du maïs dans l'Ain.

Quelles solutions ont été apportées et lesquelles pourraient être mises en place ?

Il faut créer des références agronomiques et rendre la question de l'eau transversale (industriels, agriculteurs, tourisme, etc.).

Atelier entre des techniciens de chaque région

Dans les cantons suisses, l'eau semble être encore suffisamment abondante pour l'agriculture : on ne signale pas pour l'instant de difficultés particulières en termes d'approvisionnement,

hormis sur certains prélèvements effectués en rivière ou les réseaux d'eau potable. En Suisse, l'irrigation est principalement utilisée pour les cultures spécifiques (maraichage, vignes, arboriculture, ...) mais peu, voire pas, pour les cultures céréalières. L'eau sert aussi à lutter contre le gel dans les secteurs arboricoles et viticoles. En France, ces cultures sont aussi irriguées (la vigne beaucoup moins), mais les cultures céréalières peuvent l'être aussi. Les difficultés d'approvisionnement s'y rencontrent aussi sur certaines rivières, mais aussi sur certaines nappes. En fonction des hauteurs de nappes et des débits des cours d'eau, des restrictions (limitation voire interdiction des prélèvements agricoles) peuvent alors être mises en place par les services de l'Etat.

Dans les différentes régions, la quantité annuelle de précipitations reste plus ou moins stable mais avec une plus forte variabilité interannuelle (les pluies sont réparties de moins en moins régulièrement au cours de l'année, elles sont plus courtes mais plus violentes et les périodes sèches deviennent plus longues). Les consommations en eau des plantes vont néanmoins en s'accroissant du fait de l'augmentation générale des températures. Des demandes nouvelles d'équipement apparaissent ainsi en France pour dans des secteurs pour des cultures qui n'étaient pas irriguées jusqu'à présent.

L'accessibilité et la disponibilité de l'eau pour un usage agricole (irrigation mais aussi lutte contre le gel) est essentielle et ce, dans tous les cantons et départements. Dans certains secteurs aux sols présentant une faible réserve, aucune culture ne pourrait se développer sans irrigation. L'accès à l'eau avec un équipement adapté est donc essentiel pour développer certaines productions agricoles mais est aussi la meilleure assurance pour maintenir les rendements et faire face aux effets du changement climatique (gel tardif, période de sécheresse prolongée).

Les ressources utilisées par l'agriculture peuvent aussi être importantes d'un point de vue environnemental, pour l'alimentation en eau potable et pour l'industrie et des difficultés peuvent apparaître si ces ressources sont trop exploitées ou du fait des évolutions climatiques.

Les acteurs du monde agricole travaillent ainsi sur les économies d'eau possible, l'utilisation de ressources moins sollicitées, plus abondantes voire déjà utilisées par d'autres acteurs.

De nouvelles variétés de plantes mieux adaptées aux évolutions du climat constatées ou prévisibles (consommation plus faible d'eau, résistance accrue au gel tardif, ...) sont testées et des expérimentations sont menées afin d'ajuster au mieux les apports d'eau aux besoins stricts des plantes (mise en place de réseaux de sondes permettant de connaître l'eau disponible dans le sol). Des plateformes numériques couplées à des stations météorologiques permettant de déclencher ou d'arrêter avec plus de précision les dispositifs de lutte antigel (dans le Valais par exemple) ou d'irrigation sont déjà mises en place. Les dispositifs d'aspersion sont aussi plus efficaces (moins d'eau perdue) avant l'arrivée à la plante.

Des solutions de substitution (report des prélèvements sur une ressource déficitaire vers une ressource plus abondante) ont déjà été mises en place dans l'Ain avec la création d'un prélèvement sur le Rhône en remplacement des prélèvements agricoles dans une nappe (pour

laisser cette ressource disponible pour l'eau potable.) Des nouveaux projets de substitution existent dans l'Ain mais aussi dans le canton de Vaud (report des prélèvements actuels des rivières vers des lacs). Les retenues sont déjà assez utilisées dans certains secteurs où elles ont parfois une double fonction (neige de culture et irrigation). Elles pourraient être une solution intéressante dans certaines zones où des besoins d'eau se font dorénavant sentir. Des études sont aussi menées pour la réutilisation par l'agriculture d'eaux déjà utilisées pour un autre usage (par exemple d'utilisation pour l'irrigation des eaux déjà utilisées par une usine).

Atelier entre des élus de chaque territoire

La gestion de l'eau, est-ce un enjeu sur votre territoire ?

Oui, la gestion de l'eau est devenue un enjeu pour l'agriculture. Depuis 2010, les sécheresses et les restrictions d'usage interviennent un an sur deux.

Mais les réalités sont très différentes, y compris au sein d'un même canton ou département, en fonction de la pluviométrie, des sols, du type de ressources. Cela milite en faveur de solutions locales.

Ce constat est-il partagé par les élus de votre territoire?

Pas vraiment, la rupture est croissante entre élus ruraux qui défendent l'adaptation (irrigation, substitution) et élus citoyens qui défendent la réforme de l'agriculture (cultures sèches).

Quel est le rôle des élus ?

Il faut davantage communiquer : sur les bonnes pratiques pour économiser l'eau et limiter les prélèvements, sur sa nécessité pour renforcer l'autonomie alimentaire des territoires et réduire les importations.

Leur rôle est également important dans la recherche de synergies entre agriculture et autres secteurs (industrie, tourisme, énergie hydro-électrique...) afin de mutualiser les équipements et légitimer plus facilement la consommation d'eau.

En conclusion, les solutions techniques existent, les financements sont possibles, le plus grand défi est souvent de convaincre ou de changer les mentalités.

Atelier entre des collaborateurs des administrations en charge du soutien aux projets

Compte-rendu des discussions de la journée « Herbages en zone de collines et de montagne »

Quelle évolution a été constatée sur vos territoires par rapport à la gestion de l'eau sur les herbages et en zone de colline/montagne ?

Les acteurs observent qu'il y a de moins en moins de fourrage à disposition et que le besoin d'importation augmente. La création et la remise en état des réseaux d'irrigation est un besoin pour maintenir une production locale de fourrage riche en protéine. Il est relevé que la création de nouveaux réseaux semble de moins en moins possible au regard des exigences environnementales de plus en plus pointues.

Est-ce un enjeu sur votre territoire et si oui, pourquoi ?

L'enjeu porte sur la remise en état des réseaux existants dans l'objectif d'être plus performant et économe en eau. L'avis des autres politiques publiques ainsi que de la population est de plus sensible à la ressource de l'eau.

Les enjeux varient considérablement selon les territoires. Il est peu pensable d'installer des systèmes d'irrigation sur la chaîne du Jura au vu de la faible capacité des sols à retenir l'eau bien que les cultures en auraient besoin. Il est proposé d'adapter les cultures et les périodes d'estivage. Les Préalpes vaudoises bénéficient de passablement de précipitation qui ne justifient pas de système d'irrigation. Le Valais dispose déjà beaucoup de systèmes d'irrigation qu'il conviendrait de remettre en état avant d'en planifier des nouveaux.

Quelle est l'ampleur des besoins d'adaptation ?

Il faut distinguer deux besoins : l'abreuvement des troupeaux qui nécessite peu d'eau mais de manière plus fréquente et l'irrigation des herbages avec plus de volume et l'installation de systèmes complexes.

Le besoin principal exprimé porte sur le renouvellement des installations d'irrigation existantes avec comme objectifs de meilleures performances, rationalité et économie en eau.

L'adaptation des cultures face au changement climatique est également débattue avec comme besoin l'apport de conseils aux agriculteurs.

Quels investissements sont nécessaires ? De quel type d'investissement parle-t-on ?

Les investissements se calculent au cas par cas. Ils sont souvent de grande ampleur pour ce secteur d'activité. La part subventionnée est rarement le facteur limitant. C'est le solde à la charge des porteurs qui parfois freine les projets du point de vue financier. Car ces investissements n'ajoutent pas de recettes supplémentaires à l'exploitation. Ils permettent de faire face à un risque de plus en plus présent et de sécuriser la production. L'argument économique est rarement le fer de lance de ces projets, ce sont plutôt les arguments de la sécurité et de la viabilité des exploitations qui impulsent les projets.

Quels sont les soutiens financiers existants ? Sont-ils suffisants ?

Les aides financières sont de 60 à 70 % à fonds perdus de part et d'autre de la frontière. Pour en disposer, il faut être une mesure organisée de manière collective. Il est possible d'avoir des cofinancements si les projets répondent à d'autres besoins tels qu'environnementaux. Il est aussi fortement souhaité que les projets aillent vers une économie de la ressource eau plutôt qu'une augmentation de son exploitation.

Entrevoyez-vous des synergies potentielles avec d'autres politiques publiques pour aider la mise en œuvre des systèmes d'irrigation ?

Les projets et particulièrement les nouveaux projets doivent être multi-usages afin d'être portés par divers partenaires autres que du secteur de l'agriculture, comme dans :

- L'hydroélectricité (sous-produits d'une production électrique)
- Le tourisme (bisses, réserve pour les canons à neige)
- L'environnement (étiage des rivières, biotope humide, captation du carbone, sol vivant...)
- Les collectivités

Ce partenariat semble nécessaire pour trouver des synergies mais soulève la question de qui porte, finance et finalement dispose de l'infrastructure.

Il est conclu que la mise en place de projets d'irrigation est complexe et fastidieuse et que le constat aujourd'hui est que nous sommes souvent dans la réaction face aux besoins plutôt que dans l'anticipation.

Compte-rendu des discussions de la journée « cultures de plaine »

Quelle évolution a été constatée sur vos territoires par rapport à la gestion de l'eau en agriculture ?

L'irrigation est un sujet de plus en plus mis au-devant de la scène au sein de politiques publiques. Ce sujet soulève tant des intérêts partagés que des résistances quant à son développement. L'eau est une ressource de plus en plus mise sous pression. Les projets d'irrigation doivent aujourd'hui tenir compte de contraintes environnementales, archéologiques, pédologiques, naturelles, territoriales qui peuvent freiner voire bloquer leur réalisation.

Est-ce un enjeu sur votre territoire et si oui, pourquoi ?

L'enjeu consiste à développer les systèmes d'irrigation pour pérenniser la sécurité des filières agricoles en communiquant sur les intérêts communs et leur multifonctionnalité afin de se doter de partenaires et non d'opposants. Cet intérêt commun peut être construit sur les avantages apportés par un système d'irrigation pour les autres politiques publiques comme notamment :

Urbanisation : apporter de l'eau pour l'industrie et les logements pour un usage énergétique et la lutte contre les îlots de chaleur (fontaines).

L'urgence climatique : maintenir un sol vivant et dynamique ainsi que pratiquer une 2^{ème} culture annuelle (conditions climatiques genevoises) pour augmenter la séquestration du carbone dans les sols agricoles.

Sécurité alimentaire : maintenir la fertilité des sols et assurer une 2^{ème} culture annuelle sur 2 à 3 mille ha/an à Genève (sarrasin, soja, maïs) pour augmenter les potentiels de production des terres agricoles.

Cours d'eau : apporter de l'eau en amont des ruisseaux pour réduire leur étiage et ainsi préserver la biodiversité lors des grandes canicules.

Loisirs : créer des lieux de bien-être par le développement de bassins de rétention d'eau pour la faune et la flore ainsi que pour la population.

Hydrologie : réalimenter les nappes souterraines artificiellement pour maintenir leurs niveaux face aux manques de précipitations annuelles de plus en plus fréquents.

Quelle est l'ampleur des besoins d'adaptation ?

Les besoins observés portent sur deux aspects :

1. Mettre à jour les installations existantes en se raccordant sur des réserves d'eau à haut potentiel (lac, Rhône, grande nappe).

2. Garantir un prix de l'eau raisonnable pour un usage agricole. A Genève, l'eau d'irrigation est principalement prise sur le réseau potable des SIG. Cette consommation agricole représente seulement 1% de la consommation totale du canton. C'est donc plus son prix qui pousse les agriculteurs à trouver des alternatives afin de diminuer cette charge dans les coûts de leur production.

Quels sont les soutiens financiers existants ? Sont-ils suffisants ?

Les aides pour le subventionnement des systèmes d'irrigation sont quelque peu similaires de part et d'autre de la frontière. Entre 60 et 70% des investissements sont pris en charge par la collectivité. Bien que cette aide soit importante, il en résulte un solde de 30 à 40% à la charge des agriculteurs. Au vu des coûts souvent onéreux de ce type d'installation, les porteurs de projet peinent souvent à trouver les ressources financières pour combler ce solde. C'est cette part de financement qui, dans certains cas, bloque les projets pour leur mise en œuvre.

Quel type de gouvernance pour la réussite de tels projets ?

Les projets d'irrigation pour bénéficier d'une aide agricole doivent être portés par des agriculteurs organisés, par exemple sous les formes de syndicat, de coopérative ou d'association. Afin de limiter les charges de ces derniers et dans la perspective qu'un réseau d'apport d'eau est bénéfique à de multiples politiques publiques, il est proposé comme hypothèse de distinguer deux formes de systèmes et de portage :

Le réseau primaire (autoroute) partirait de la réserve d'eau et s'acheminerait vers les lieux de distribution identifiés pour le territoire et ses multiples besoins. Sa planification se ferait à l'échelle du bassin versant et serait coordonné par les divers services administratifs concernés. Son financement serait totalement public. Il répondrait à de multiples besoins d'intérêt public et serait une infrastructure publique au même titre qu'une route.

Le réseau de distribution agricole (irrigation) se brancherait sur les réseaux primaires. Les agriculteurs auraient ainsi la charge d'organiser et de financer uniquement la distribution de l'eau sur leurs cultures. Ce réseau de distribution pourrait être subventionné par des outils de la politique agricole et planifié à une échelle d'entité agricole fonctionnelle.

Des synergies avec d'autres politiques publiques sont telles envisageables, voire nécessaires ou au contraire à éviter ?

Il est essentiel de constituer des projets multifonctionnels en élaborant des synergies avec d'autres politiques publiques. L'enjeu consiste donc à construire, en amont des mises en œuvre des projets d'irrigation, des partenariats en illustrant que l'eau est une ressource utile pour tous.

Partie 2 : Projets à développer dans chacune des régions

Canton de Vaud

La discussion s'est orientée sur la (les) structures à mettre en place pour monter des projets d'irrigation. Il faut une structure efficace, collective et en main de la profession. Cette structure aurait pour mission de financer les études, faire des appels d'offres et défendre les projets auprès des financeurs potentiels.

Un autre enjeu pour le Canton est l'accès à la ressource d'eau. Pour cela, il faut prioritairement réaliser un plan directeur d'irrigation.

Chambre d'agriculture Savoie-Mt-Blanc

Trois propositions sont retenues :

1. Cartographier l'offre et la demande sur le territoire pour permettre une gestion coordonnée de la ressource.
Ceci permettra de répondre aux besoins en rationalisant les consommations, en favorisant par exemple des équipements collectifs plutôt qu'individuels, en fixant des priorités, définir des règles communes d'usages locaux etc. Pour cela :
 - Identifier où sont les besoins en eau d'irrigation
 - Recenser les consommations actuelles (quantités d'eau prélevées dans les sources, cours d'eau, forages, réseaux EP)
 - Superposer les ressources disponibles
 - Arbitrer.
2. Promouvoir l'économie d'eau en agriculture
 - Utiliser les eaux souillées
 - Récupérer et utiliser les eaux pluviales
 - Cultiver des espèces ou variétés adaptées (moins exigeantes en eau, plus résistantes aux pics de chaleur...)
 - Adapter les pratiques culturales
3. Vis-à-vis de la société : communiquer sur l'acceptabilité de l'irrigation.
Proposer des documents ou outils supports de discussion tels que :
 - 10 idées reçues sur l'irrigation (retenues collinaires, maïs, biodiversité etc.)
 - Rôles de l'irrigation sur l'alimentation locale
 - Retenir l'eau l'hiver pour l'utiliser l'été

Canton du Valais

Le Grand Conseil du canton du Valais a voté un crédit-cadre afin de soutenir des projets d'irrigation durant la période 2018-2023. La priorité est de moderniser les infrastructures existantes, certaines datant des années soixante. Un état des lieux a été réalisé. Il s'agit maintenant de développer des projets qui permettent également d'avoir une meilleure connaissance des débits et une rationalisation du travail d'irrigation pour l'exploitant agricole. Un monitoring et un suivi de la nappe phréatique sont aussi prévus.

Département de l'Ain

Dans l'Ain, les eaux destinées à l'irrigation proviennent principalement des eaux souterraines et des cours d'eau. On constate une demande pour la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation allant en s'accroissant pour des types de cultures déjà irriguées (céréales, maraichage) mais aussi sur des types de cultures jusqu'à présent non irrigués dans le département (prairies, céréales destinées à l'alimentation du bétail). Certaines nappes présentant une diminution de leur niveau selon les saisons, des mesures de restrictions (limitation voire interdiction des prélèvements agricoles) sont déjà mises en place afin de préserver la ressource.

Dans ce contexte, des prélèvements individuels agricoles ont ainsi été arrêtés sur la nappe déficitaire de la plaine de l'Ain (pour préserver cette ressource pour l'eau potable) et remplacés par un prélèvement collectif sur le Rhône (en hautes eaux en été). Sur le même principe, une étude est menée afin de créer un autre point de prélèvement sur le Rhône pour arrêter les prélèvements agricoles sur le Sud de la région de la Dombes. Autour de la rivière d'Ain qui présente des températures trop élevées en été, il est étudié la possibilité d'abandonner des forages agricoles dans la nappe autour de la rivière et prélever directement dans cette rivière (ainsi les eaux plus « fraîches » de la nappe non captées par l'irrigation pourraient s'écouler vers la rivière et la refroidir). Ces projets bien qu'aides d'un point de vue financier restent très onéreux (voire trop) pour les exploitants.

Dans les secteurs où l'irrigation est nécessaire, la création de retenues collinaires (très peu nombreuses dans le département) est étudiée et certaines commencent à être construites. Par ailleurs, ces systèmes pourraient avoir des fonctions autres qu'agricoles (soutien des débits d'étiages des rivières, réserve incendie, ...).

Des essais sont menés de nouvelles variétés de plantes plus adaptées aux climats actuels et futurs.

De manière générale, il convient de mieux communiquer sur l'eau en agriculture, de donner des fonctions autres qu'agricoles aux projets et de mieux impliquer les élus dans ces derniers afin que les projets puissent avoir des appuis plus larges qu'actuellement (notamment d'un point de financier).

Canton de Genève

Projets à initier ou à accompagner ?

Les acteurs du territoire genevois ont eu une approche territoriale en identifiant quatre secteurs prioritaires pour initier une démarche de projet d'irrigation.

Surfaces agricoles 2020

- Arboriculture
- Divers
- Grandes cultures
- Maraichage
- Pépinière
- Surfaces biodiversité
- Surfaces herbagères
- Viticulture

Cours d'eau

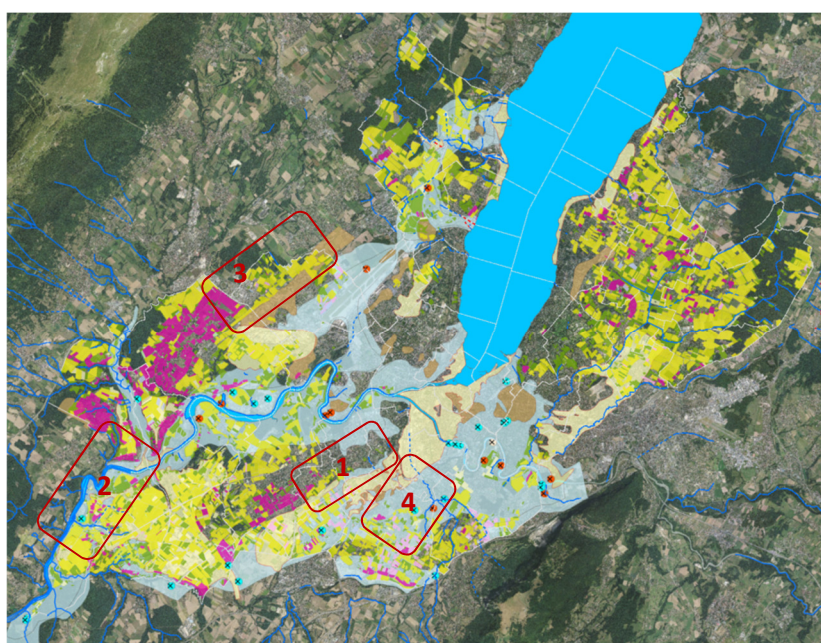
- A ciel ouvert
- Passage sous-voies
- Cours d'eau enterré
- Tracé incertain
- Voûtage et canalisation

Puits captage

- En exploitation
- Hors service
- Réalimentation

Nappes eau souterraine

- Principale
- Superficielle
- Temporaire
- Lac - Rhône - Arve
- Communes GE



1. La plaine de l'Aire

Cette entité agricole regroupe un grand nombre d'entreprises maraichères. Les besoins en eau pour ce secteur de production sont essentiels.

Une nouvelle conduite de déverse de l'Aire en direction du Rhône est en projet. Ce nouveau tunnel pourrait être l'occasion d'installer un conduit pour se piquer sur le fleuve.

Des développements urbains à proximité pourraient avoir également besoin de cette ressource eau pour la qualité de vie de ses futurs habitants.

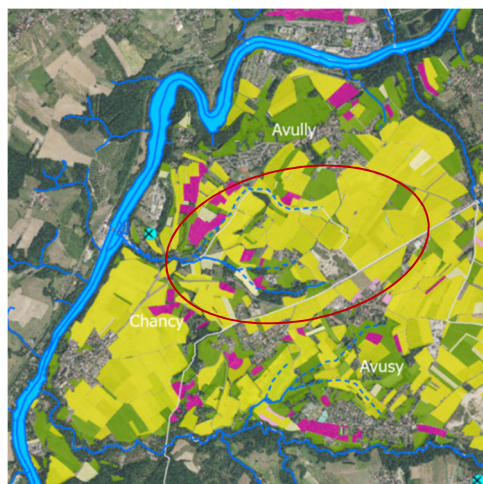


2. La Champagne

Ce secteur présente des sols graveleux dont le potentiel de rétention d'eau est très faible. Face aux canicules de plus en plus fréquentes, ce secteur risque d'être le premier à rencontrer de fortes problématiques agronomiques.

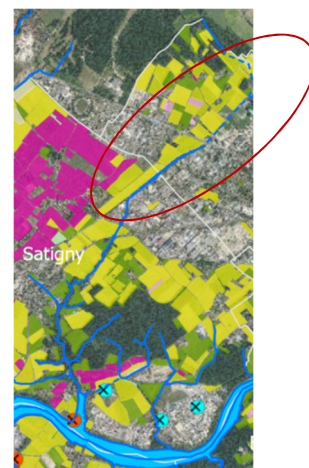
Le Rhône se localise à proximité et constitue une ressource en eau importante facilement accessible.

Différentes renaturations de cours d'eau (Nant de Couchefatte) sont en projet et seraient l'occasion de profiter des travaux pour installer un réseau d'eau du fleuve aux cultures. Ainsi, l'eau pourrait être tant utile aux agriculteurs qu'à limiter l'étiage des ruisseaux fraîchement renaturés.



3. Le Nant d'Avril

Ce ruisseau a fait l'objet d'une concertation des différents acteurs de son bassin versant pour améliorer sa qualité ainsi que sa biodiversité. Dans cette démarche, les agriculteurs ont participé aux réflexions et ont soumis leur intérêt d'installer un système d'irrigation. Différentes conduites d'eau provenant du lac et du Rhône existent déjà dans le secteur pour alimenter un nouveau quartier ainsi que le CERN. Il convient d'étudier la faisabilité de se brancher sur ces réseaux primaires pour développer un projet d'irrigation. L'organisation de pilotage et de discussion sont déjà bien engagées.



4. Bardonnex

Le secteur de Bardonnex regroupe un grand nombre d'entreprises maraichères. Une nappe importante est présente sur ce secteur avec différents puits non exploités. Il conviendrait d'étudier le potentiel de cette nappe pour l'irrigation des cultures. Il reste néanmoins important de tenir compte de la présence d'un polluant dans cette nappe (le perchlorate) qui se stocke dans les légumes à feuilles (épinard). Une adaptation des cultures serait ainsi de mise.



Quel soutien financier pour ces projets ?

Le canton de Genève a l'intention de se donner les moyens de lutter contre le changement climatique ainsi que de pérenniser ses ressources nourricières. Dans ce cadre, il engage des études pour évaluer les potentiels de mise en œuvre de projets d'irrigations.

Quelles suites à donner à cet atelier/aux projets pour aller de l'avant ?

- 2021 : Rencontrer les services industriels SIG pour identifier les synergies possibles avec cet acteur cantonal qui maîtrise les réseaux d'eau existants.
- Fin 2021 : Formuler un projet de loi pour disposer des ressources financières pour développer les projets d'irrigation.
- 2022 : Discussion / débat et élaboration des documents techniques.
- 2023 : Vote du budget par le Grand Conseil pour financer les projets.
- 2024 : Début de mise en œuvre des projets.

Liste de présences

Geneviève Favre	coordinatrice des deux journées, Prométerre
Journée "plaine" 23 septembre 2021	
Table des élus	Fonctions
Philippe Cornamusaz	député Vaud
Vincent Roten	député Valais
Jacques Blondin	député Genève
Delphine Gudin	chargée de territoire Ain
Florent Michez	animateur technicien Savoie
Claude Baehler	président Prométerre
Table des membres des chambres d'agriculture	Fonctions
Sébastien Pasche	chambre d'agriculture Vaud
Pierre Dorsal	chambre valaisanne d'agriculture
Gilles Brenon	chambre d'agriculture de l'Ain
Isabelle Pellegrini	vice-présidente chambre Savoie
Edouard Sory	animateur technicien Vaud
Table des agriculteurs	Fonctions
Serge Bonny	agriculteur Vaud
Aline Defayes	agricultrice Valais
Eric Viollet	agriculteur Ain
Alexis Bidal	agriculteur Savoie
Dimitri Martin	animateur technicien Vaud
François Erard	directeur AgriGenève
Table des techniciens	Fonctions
Benjamin Sornay	technicien Vaud
Olivier Borgeat	technicien Valais
Nicolas Courtois	technicien Genève
Thomas Niogret	animateur technicien Ain
Vincent Ruin	technicien Savoie

Tables des administrations en charge du soutien aux projets	Fonctions
Lucas Wettstein	administration Vaud (AF)
Laurent Maret	administration Valais (AF)
Alain Bidaux	directeur Service de l'agriculture Genève
Antoine Menet	administration Savoie (DDT)
Fabien Wegmüller	animateur technicien Genève
Stéphane Teuscher	chambre d'agriculture Vaud
Journée "herbages" 15 octobre 2021	
Table des élus	Fonctions
Pierre-François Mottier	député Vaud
Adrien Bourlez	vice-président chambre de l'Ain
Florent Michez	animateur technicien Savoie
Laurent Horvath	intervenant Bioark Entremont
Table des membres des chambres d'agriculture	
Claude Baehler	président Prométerre
Raoul Paccolat	chambre valaisanne d'agriculture
Isabelle Pellegrini	vice-présidente chambre Savoie
Jean-François Dupertuis	animateur technicien Vaud
Table des agriculteurs	Fonctions
Sabine Bach	chambre d'agriculture Vaud
Alain Frossard	chambre valaisanne d'agriculture
Gaëtan Richard	chambre d'agriculture de l'Ain
Philippe Arpin	chambre d'agriculture Savoie
Pierre-Yves Felley	animateur et directeur chambre valaisanne
Table des techniciens	Fonctions
Eliane Lemaître	technicien Vaud
François Veuthey	technicien Valais
Thomas Niogret	animateur technicien Ain
Joan Laget	technicien Savoie

Tables des administrations en charge du soutien aux projets	Fonctions
Lucas Wettstein	administration Vaud (AF)
Laure Roduit	administration Valais (AF)
Pierre-Yves Ceppi	directeur chambre Ain
Fabien Wegmüller	animateur technicien Genève